

**PHI4011-20****Hiver 2017****Mardi 9h30-12h30/ local : à déterminer****Professeur : Luca Gili****Bureau : W-5290**[gili.luca@uqam.ca](mailto:gili.luca@uqam.ca)**Heure de réception : mardi de 12h30 à 13h30**

**A / Description de l'annuaire :** Étude globale de la pensée d'Aristote et de son influence déterminante sur le cours de la philosophie occidentale, de manière à apprécier l'essentiel de son apport.

Conditions d'accès : Aucune.

**B / Méthodologie :**

Le cours se déroulera principalement sous la forme d'exposés magistraux délivrés par l'enseignant, complétés par des discussions avec le groupe sur des points précis abordés en classe ou à l'occasion des lectures. Les étudiants sont vivement encouragés à faire part de leurs remarques, commentaires ou objections au fil du cours.

**C/ Textes :**

Il est requis de l'étudiant qu'il effectue les lectures obligatoires pour chaque semaine dont les références précises sont indiquées dans le programme détaillé.

**D/ Évaluation :**

- Participation en classe (pondération : 10 %);
- 1 « **rapport** » de lecture, de 200 à 400 mots, à remettre sur moodle avant le 31 janvier (pondération : 10 %);
- Une explication de texte court (5-8 pages, interligne 2), à rendre le 7 mars 2017 sur moodle (pondération : 40 %);
- Un examen final, portant sur une question à choisir dans une liste définie par l'enseignant, en classe (**18 avril 2017** pondération : 40 %).

**E / Notation :**

A+	4.3	90-100
A	4.0	85-89
A-	3.7	80-84
B+	3.3	77-79
B	3.0	73-76
B-	2.7	70-72
C+	2.3	65-69
C	2.0	60-64
C-	1.7	57-59
D+	1.3	54-56
D	1.0	50-53
E	0.0	moins de 50

**F/ Programme détaillé :**

Date	Thème	Lectures obligatoires
<b>Semaine 1</b> 10 janvier 2017	Introduction : vie d'Aristote Logique I La dialectique et la méthode	Aristote, <i>De l'âme</i> , livre I
<b>Semaine 2</b> 17 janvier 2017	Logique II La définition	Aristote, <i>De l'âme</i> , livre II

<b>Semaine 3</b> 24 janvier 2017	Psychologie I Les sens, l'imagination,	Aristote, <i>De l'âme</i> , livre III, 1-5
<b>Semaine 4</b> 31 janvier 2017	Psychologie II Imagination et intelligence	Aristote, <i>De l'âme</i> , livre III, 6-13
<b>Semaine 5</b> 7 février 2017	Philosophie de la nature I Les principes du mouvement. Les quatre causes	Aristote, <i>Métaphysique</i> I
<b>Semaine 6</b> 14 février 2017	Philosophie de la nature II La hiérarchie des causes. Apories	Aristote, <i>Métaphysique</i> II-III
<b>Semaine 7</b> 21 février 2017	Métaphysique I L'être en tant qu'être	Aristote, <i>Métaphysique</i> IV, 1-4
<b>28 février 2017</b>	Semaine de relâche	
<b>Semaine 8</b> 7 mars 2017	Métaphysique II Le principe de non contradiction	Aristote, <i>Métaphysique</i> IV, 5-8 <i>Remise de l'explication de texte court</i>
<b>Semaine 9</b> 14 mars 2017	Métaphysique III Hiérarchie des sciences	Aristote, <i>Métaphysique</i> VI
<b>Semaine 10</b> 21 mars 2017	Métaphysique IV La substance : sujet et essence	Aristote, <i>Métaphysique</i> , VII, 1-6
<b>Semaine 11</b> 28 mars 2017	Philosophie de la nature III La substance : génération et corruption	Aristote, <i>Métaphysique</i> VII, 7-9
<b>Semaine 12</b> 4 avril 2017	Métaphysique V La substance : la forme, l'universel	Aristote, <i>Métaphysique</i> VII, 10-17
<b>Semaine 13</b> 11 avril 2017	Le changement I Puissance et acte	Aristote, <i>Métaphysique</i> VIII
<b>Semaine 14</b> 18 avril 2017	Le changement II Les arts et la production artistique	Aristote, <i>Métaphysique</i> IX <i>Examen final (2 heures)</i>

**G /****Bibliographie :**

Ackrill, J., *Aristotle the Philosopher*, Oxford: Oxford University Press, 1981.

Ross, W. D., *Aristotle*, London: Methuen and Co., 1923.

Shields, C., *Aristotle* 2nd edition, London: Routledge, 2014.

Crubellier, M., Berti, E., *Lire Aristote*, Paris: Puf, 2016

Nous lirons en classe les traductions suivantes :

- 1) Aristote, *De l'âme*, traduction et présentation par R. Bodéüs, Paris: Flammarion, 1993.
- 2) Aristote, *Métaphysique*, présentation et traduction par M.-P. Duminil et A. Jaulin, Paris: Flammarion, 2008.

Les étudiants/es peuvent utiliser d'autres traductions. Il y a plusieurs traductions en libre accès en ligne (en français sur le site remacle.org). Parmi les traductions en anglais, je conseille la traduction Oxford révisée par J.

Barnes (*The Revised Oxford Translation of Aristotle*, edited by J. Barnes, Princeton : Princeton University Press, 1984).

## H / Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
- Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Consulter aussi la **Politique # 42 contre le harcèlement psychologique** :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_42.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf)

## I / Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html>